

# GUIDE D'UTILISATION DU PORTAIL FAMILLE DE LA MAIRIE DE SAINT BONNET DE MURE

## SERVICE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

### ACCES AUX SERVICES

#### DU RESTAURANT SCOLAIRE



#### DES SERVICES PERISCOLAIRES

Garderie du matin et du soir



## POUR ACCEDER AUX SERVICES DE LA MAIRIE

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école et vous n'avez pas de compte sur le portail famille, vous allez recevoir le mail suivant :

Initialisation du mot de passe :

<https://portail7.aiga.fr/v4/reinitialisationmdp.php5?client=06388&idreinit=f46fa1802c5c76273f762b0a4650c191>

Le lendemain de la réception de ce mail vous devrez cliquer sur le lien, pour initialiser votre mot de passe.

Accès au portail famille : sur le site de la ville de Saint Bonnet de Mure sur la page d'accueil cliquez sur l'onglet PORTAIL FAMILLE



Utilisez cette procédure pour vous connecter avec votre adresse mail et votre mot de passe.

Vous entrez dans le portail FAMILLE de votre compte.

Vous pouvez modifier :

Des informations sur votre situation familiale, adresse, etc.

Des informations concernant vos enfants : repas spéciaux, personnes autorisées à récupérer l'enfant, diverses autorisations, dossier médical.

Des inscriptions au restaurant scolaire ainsi qu'au périscolaire.

Vous pouvez consulter les documents que la Mairie met à votre disposition : autorisation de consultation des quotients familiaux, la fiche sanitaire, l'engagement des parents, la demande d'inscription aux activités...

### **Pour que le dossier soit traité, il faut nous fournir :**

- L'attestation de quotient familial CAF du mois en cours
- L'autorisation de consultation des quotients familiaux
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- La fiche sanitaire complétée et signée
- L'engagement des parents
- La demande d'inscription aux activités
- En cas d'interdiction de visite de l'un des deux parents ou de garde partagée : une copie du jugement de divorce ou de l'ordonnance (pages concernées uniquement)

**Ces documents doivent être transmis à la mairie via le portail famille.**



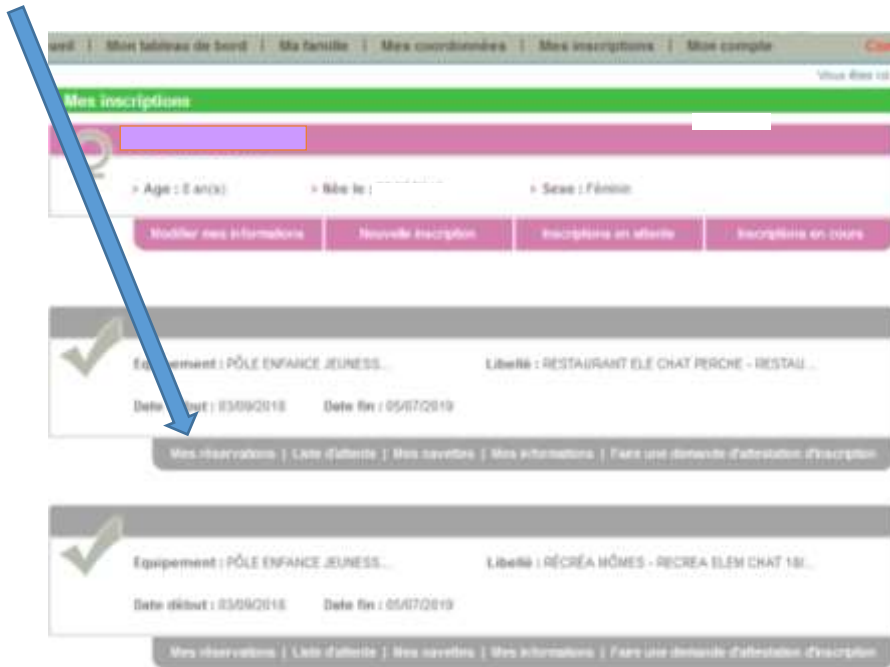
**LA DEMANDE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES SIGNIFIE QUE VOUS DEMANDEZ L'ACCES AU SERVICE MAIS IL NE SIGNIFIE PAS QUE VOUS INDIQUEZ LES DATES OU VOTRE ENFANT MANGERA AU RESTAURANT : CETTE DEUXIEME PHASE S'APPELLE **UNE RESERVATION**.**

Une fois le dossier contrôlé par la mairie vous aurez accès aux activités demandées pour saisir vos réservations.

Cliquez sur « Mes inscriptions »



Cliquez sur « Mes réservations »



Vous accédez à une fenêtre d'inscription :

## Le Portail familles



Accueil | Mon tableau de bord | Ma famille | Mes coordonnées | Mes inscriptions | Mon compte Comment utiliser le portail ?

Vous êtes ici : Accueil » Mes inscriptions » Mes réservations

**RESTAURANT MAT CHAT PERCHE - RESTAU MAT CHAT PERC... : Mes réservations**

Mes réservations | Liste d'attente | Mes navettes | Mes informations | Faire une demande d'attestation d'inscription

---

**Dates de réservations**

Réservez selon une semaine type

	Mai																														
Accueils	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Suppléments	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
Cantine																															

Valider Annuler

**Légende**

Case Libre	Demande de réservation	Demande de réservation envoyée	Demande de réservation en liste d'attente	Présence (Non modifiable)	Réservation facturée (Non modifiable)
Réservation validée	Demande d'annulation	Demande d'annulation envoyée	Demande d'annulation (liste d'attente)	Absence (Non modifiable)	Demande de réservation à annuler
Réservation (Non modifiable)	Réservation en liste d'attente (Non modifiable)				

**Adresse et Tél**

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

» Adresse :  
34 Avenue de l'Hôtel de ville 69720 SAINT BONNET DE MURE

» Tél : 04.78.40.95.55

Vous pouvez également : [Retourner en haut de la page](#) | [Imprimer ces informations](#)

Tous droits réservés à Aiga 2015 | Mentions légales | Contactez-nous | Création : AIGA
Date de dernière mise à jour : 08/03/2018

**Cliquez sur les cases libres (cases blanches) pour faire une réservation de repas.**

La case devient jaune conformément aux indications de la légende.

Une fois vos choix de réservations terminés, cliquez sur « valider », un message est envoyé à la Mairie qui devra approuver ces réservations de repas.

Une fois acceptées par la Mairie, vous constaterez que les cases auront changé de couleur (elles seront en vert clair).

Grâce à ce tableau, vous pourrez suivre l'ensemble des données des réservations, les annulations ou les absences.

Le logiciel vous permet de réserver sur la durée que vous souhaitez.

**Vous pouvez effectuer vos réservations selon une semaine type.**

**Réservation selon une semaine type**

Inscription de [ ] sur RESTAURANT ELE CHAT PERCHE - RESTAU ELEM CHAT P 17...  
Du 04/09/2017 au 06/07/2018

Semaine Type souhaitée	
Jours	Cantine
Lundi	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>

Période de génération : Du [ ] Au [ ]

**Valider** **Annuler**

Les inscriptions à Récréa Mômes se font sur le même principe que les inscriptions au restaurant scolaire.

Un ordinateur est mis à votre disposition dans le hall de la mairie.